

Angers, le mercredi 10 décembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers Loire Métropole distinguée pour son réseau cyclable *irigovélo*

Angers Loire Métropole s'est vue remettre le Prix de l'intermodalité pour son réseau cyclable *irigovélo*, au cours de la 34^{ème} édition du *Palmarès des Mobilités*, organisée ce mardi 9 décembre, à l'Espace Saint Martin à Paris.

Le réseau cyclable *irigovélo* a été récompensé par le prix de l'intermodalité lors de la 34^{ème} édition du *Palmarès des Mobilités* organisé par le magazine spécialisé *Ville, Rail & Transports*. Le prix de l'intermodalité récompense les meilleures initiatives en matière de liaison entre les modes de transport.

Irigovélo, le réseau vélo d'Angers Loire Métropole, qui était en compétition avec deux autres candidats pour l'attribution de ce prix (*Micromob* et le « véloparc Gare Sud Parvis », deux initiatives nantaises) a été plébiscité par un jury de huit professionnels des transports, pour son approche de « *réseau cyclable conçu comme un transport en commun* »

Un réseau cyclable de 160 km de voies sécurisées

Le réseau cyclable *irigovélo* relie les pôles urbains, résidentiels et multimodaux (tramway, train, bus), avec des aménagements de stationnement sécurisé et gratuit (box vélos) à proximité des arrêts de transports collectifs sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole.

Le réseau s'appuie aussi sur les 700 km d'infrastructures cyclables existantes et sur trois véloroutes nationales (La Loire à Vélo, La Vélofrancette, La Vallée du Loir à Vélo), formant un maillage cohérent à l'échelle du territoire.

La marque *irigovélo* a été dévoilée le 5 mai 2025, marquant la naissance de ce réseau cyclable structurant. La première ligne GO 01 (5,4 km) entre Angers et Saint-Barthélemy-d'Anjou a été inaugurée le 2 juin 2025. Le calendrier prévoit cinq nouvelles lignes d'ici à l'été 2026, puis cinq autres lignes d'ici à 2030 pour atteindre 11 lignes principales.

Ce réseau de "lignes vélo" à haute qualité de service est conçu comme un réseau de transport en commun : 90 % du tracé est en voie propre, sécurisée et séparée de la circulation routière. De plus, une signalétique complète et homogène est mise en place, inspirée du transport collectif avec logotype reconnaissable, couleur identitaire, numérotation des lignes, marquage au sol, signalisation directionnelle, totems de début/fin de ligne....

Pour plus d'informations : [Présentation d'Irigovélo - La marque vélo d'Angers Loire Métropole](#)

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr